



## **RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier  
BP 30266  
44818 Saint-Herblain Cedex  
France  
T +33 2 51 83 30 30  
F +33 2 51 83 30 39

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **SOLIDARITE EMPLOI**

Siège social : 3 rue Martin Luther King – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **SOLIDARITE EMPLOI**

Siège social : 3 rue Martin Luther King – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'Association SOLIDARITE EMPLOI,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOLIDARITE EMPLOI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 29 avril 2024

Le commissaire aux comptes

**RSM Ouest**

Société de Commissariat aux Comptes Membre  
de la Compagnie Régionale de l'Ouest-Atlantique



**Françoise DROGOU**

Associée

## **SOLIDARITE EMPLOI**

3 RUE MARTIN LUTHER KING  
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2023

## Bilan et Resultat Association

RSM Ouest

SOLIDARITE EMPLOI

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 578	3 032	546	0,06	965	0,11
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	118 584	81 941	36 643	4,33	22 574	2,58
. Autres immobilisations corporelles	175 817	113 906	61 911	7,32	85 891	9,82
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	91		91	0,01	84	0,01
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	23 400		23 400	2,77	35 000	4,00
. Autres						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>321 470</b>	<b>198 878</b>	<b>122 592</b>	14,50	<b>144 514</b>	16,52
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	276		276	0,03	100	0,01
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	180 369	1 571	178 798	21,14	175 919	20,11
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	32 665		32 665	3,86	28 628	3,27
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	11,82		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	396 459		396 459	46,88	515 733	58,97
Charges constatées d'avance	14 936		14 936	1,77	9 748	1,11
<b>TOTAL (II)</b>	<b>724 705</b>	<b>1 571</b>	<b>723 134</b>	85,50	<b>730 128</b>	83,48
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 046 176</b>	<b>200 449</b>	<b>845 726</b>	100,00	<b>874 642</b>	100,00

## SOLIDARITE EMPLOI

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## BILAN PASSIF

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	681 545	80,59	746 253	85,32
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 641	-1,96	-64 709	-7,39
Situation nette (sous total)	664 904	78,62	681 545	77,92
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	31 591	3,74	35 924	4,11
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>696 495</b>	<b>82,35</b>	<b>717 469</b>	<b>82,03</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	275	0,03		
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 971	3,66	34 442	3,94
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	101 574	12,01	110 714	12,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 410	1,94	10 433	1,19
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			1 583	0,18
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>149 231</b>	<b>17,65</b>	<b>157 173</b>	<b>17,97</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>845 726</b>	<b>100,00</b>	<b>874 642</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations	3 482		3 186		296		9,29	
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	297 910		286 908		11 002		3,83	
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	479 968		464 205		15 763		3,40	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	188 205		180 650		7 555		4,18	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie	5		1		4		400,00	
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	645 264		588 629		56 635		9,62	
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	199		610		-411		-67,37	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>1 615 033</b>		<b>1 524 189</b>		<b>90 844</b>		5,96	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	146 974		126 454		20 520		16,23	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	59 429		61 829		-2 400		-3,87	
Salaires et traitements	1 203 878		1 184 123		19 755		1,67	
Charges sociales	190 195		190 672		-477		-0,24	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38 484		36 399		2 085		5,73	
Dotations aux provisions								
Report en fonds dédiés								
Autres charges	10 173		2 066		8 107		392,40	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 649 133</b>		<b>1 601 544</b>		<b>47 589</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-34 100</b>		<b>-77 356</b>		<b>43 256</b>		55,92	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	2 557		1 179		1 378		116,88	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>2 557</b>		<b>1 179</b>		<b>1 378</b>		116,88	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>								
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 557</b>		<b>1 179</b>		<b>1 378</b>		116,88	

## SOLIDARITE EMPLOI

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-31 544</b>	<b>-76 176</b>	<b>44 632</b>	58,59
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	270	5 112	-4 842	-94,71
Sur opérations en capital	19 882	9 699	10 183	104,99
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>20 152</b>	<b>14 811</b>	<b>5 341</b>	36,06
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion		3 134	-3 134	-100,00
Sur opérations en capital	5 249	209	5 040	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>5 249</b>	<b>3 343</b>	<b>1 906</b>	57,01
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>14 902</b>	<b>11 468</b>	<b>3 434</b>	29,94
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 637 741	1 540 179	97 562	6,33
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 654 383	1 604 887	49 496	3,08
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-16 641</b>	<b>-64 709</b>	<b>48 068</b>	74,28
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature	18 839	18 222		
Bénévolat	12 278	44 622		
<b>TOTAL</b>	<b>31 117</b>	<b>62 844</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	18 839	18 222		
Prestations				
Personnel bénévole	12 278	44 662		
<b>TOTAL</b>	<b>31 117</b>	<b>62 884</b>		



## Règles et méthodes comptables

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 845 726 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -16 641.18 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

### Objet social de l'association

L'association Solidarité Emploi propose à des personnes sans emploi des contrats de travail avec un accompagnement personnalisé pour faciliter leur insertions sociale et professionnelle.

L'Association intermédiaire (AI) propose à des demandeurs d'emploi des missions de travail diverses et de courte ou longue durée chez des particuliers, des associations, collectivités et entreprise.

Un accompagnement individualisé est réalisé pour l'aide à l'obtention d'un emploi ou faire une formation en fonction des attentes et des capacités des salariés.

Le chantier d'insertion (ACI) emploie des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières faisant obstacle à l'emploi (jeunes de -26 ans, bénéficiaires d'un RSA, DELD (Demandeur d'Emploi Longue Durée).

Les salariés recrutés pour 2 ans maximum, sont répartis sur 4 pôles d'activité (nettoyage / vitrerie / blanchisserie, aménagements des espaces verts / naturels, restauration et recyclerie).

Les encadrants techniques, l'accompagnateur-trice socioprofessionnel-le (ASP) en lien étroit avec Pôle Emploi et le Conseil Départemental assurent le suivi des salariés pour mettre en place tous les moyens nécessaires pour une sortie positive vers l'emploi ou la formation.

### Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les options comptables retenues pour cet exercice clos ont été effectuées en application de la méthode prospective :

- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits en charges ;
- les charges financières liées à l'acquisition d'actifs (immobilisations et stocks) sont inscrites en charges ;
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont enregistrés en charges ;
- les frais accessoires sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont enregistrés en charges ;
- les escomptes de règlements sont systématiquement déduits des coûts d'acquisition ou de production des actifs ;
- les amortissements des immobilisations non décomposables sont calculés sur la durée d'usage ;

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	<b>03 ans</b>
Matériel et outillage industriels	<b>05 ans</b>
Agencements, aménagements, installations	<b>05 ans</b>
Matériel de transport	<b>05 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 03 à 05 ans</b>
Mobilier	<b>de 05 ans</b>

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**CHANGEMENTS DE METHODES**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions :

- les articles L123-12 à L123-15 du Code du Commerce
- le règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général, modifiant le règlement ANC 2014-3 du 05 juin 2014, modifié par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE***Indemnités de fin de carrière*

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.17 % (taux Iboxx AA10+)
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 23.64 % pour les employés, 0% pour les cadres
- Table de taux de mortalité : logiciel EIC

L'association n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

Le montant constaté en engagements hors bilan, sous déduction de la valeur au 31 décembre 2023 du fonds de capitalisation dédié à la couverture de ces engagements, a été évalué salarié par salarié selon la méthode prospective (Méthode des unités de crédit projetées) :

Engagement de l'association = (Salaire brut annuel / 12) \* Nb de mois acquis au moment du départ \* (Ancienneté actuelle / Ancienneté future) \* Taux de turnover \* Taux de mortalité \* Taux de progression salariale \* Taux d'actualisation financière \* Taux de charges sociales

Au 31/12/2023, le montant de l'indemnité de fin de carrière pour départ volontaire est estimé à 8 172.17 euros (passif social).

L'association SOLIDARITE EMPLOI a souscrit un contrat d'assurance au titre de l'engagement de retraite auprès de GROUPAMA GAN VIE en 2016. Les investissements cumulés s'élèvent à 17 180,58 Euros au 31/12/2023.

## **Annexes Légales 2024**

## SOMMAIRE

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 578		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	102 271		30 846
Autres installations, agencements, aménagements	7 889		
Matériel de transport	140 450		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	26 921		557
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>277 531</b>		<b>31 403</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	84		8
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	35 000		
<b>TOTAL</b>	<b>35 084</b>		<b>8</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>316 192</b>		<b>31 410</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			3 578
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels		14 533	118 584
Autres installations, agencements, aménagements			7 889
Matériel de transport			140 450
Matériel de bureau, informatique, mobilier			27 478
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>		<b>14 533</b>	<b>294 401</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			91
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		11 600	23 400
<b>TOTAL</b>		<b>11 600</b>	<b>23 491</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>26 133</b>	<b>321 470</b>

## Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	2 613	419		3 032
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	79 697	11 957	9 713	81 941
Installations générales, agencements divers	5 449	1 340		6 790
Matériel de transport	62 806	20 770		83 576
Matériel de bureau, informatique, mobilier	21 114	2 426		23 541
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>169 066</b>	<b>36 494</b>	<b>9 713</b>	<b>195 847</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>171 679</b>	<b>36 913</b>	<b>9 713</b>	<b>198 878</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	419				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 957				
Installations générales, agencements divers	1 340				
Matériel de transport	20 770				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 426				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>36 494</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 913</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

## Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	525	1 571	525	1 571
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>525</b>	<b>1 571</b>	<b>525</b>	<b>1 571</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>525</b>	<b>1 571</b>	<b>525</b>	<b>1 571</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 571	525	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	23 400		23 400
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	3 143	3 143	
Autres créances clients	177 227	177 227	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	11 000	11 000	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	21 665	21 665	
Charges constatées d'avance	14 936	14 936	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>251 370</b>	<b>227 970</b>	<b>23 400</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	11 600		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	275	275		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 971	30 971		
Personnel et comptes rattachés	47 511	47 511		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 743	51 743		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 321	2 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	16 410	16 410		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>149 231</b>	<b>149 231</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	2 549
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	21 460
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>24 009</b>

## Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 018
Dettes fiscales et sociales	62 972
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	6 159
<b>TOTAL</b>	<b>79 180</b>

## Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	14 936	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>14 936</b>	

## Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	297 910
Prestations de services	479 968
<b>TOTAL</b>	<b>777 879</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	777 879
Etranger	
<b>TOTAL</b>	<b>777 879</b>

## Transferts de charges

N° de compte	Libellé	Montant
79100100	Transfert de charges asso	49 025,78
79100200	Ai aide au poste	21 329,38
79100300	Chômage partiel pris en charge	1 002,79
79150400	Aci aide au poste	573 380,17
		644 738,12

Le compte 79100100 correspond à des remboursements d'indemnités journalières par la Cpm et Spheria, à des remboursements de formation par l'Opco Ep, ainsi que des remboursements d'assurance.

Les comptes 79100200 et 79150400 regroupent les aides DDETS. Les aides au poste constituent des remboursements, qui bien que forfaitaires, n'ont pas le caractère d'une subvention. En effet, ils ne couvrent que les charges de personnel (ou éventuellement des charges de fonctionnement) alors que les subventions couvrent globalement des charges d'exploitation.

Le compte 79100300 comprend les indemnités du chômage partiel.

**Engagements donnés**

Le Conseil d'administration du 17/06/2021 a décidé d'attribuer une contre-garantie de loyer à hauteur de 6 mois de loyers à la Ressourcerie du Transistore pendant la durée du bail. Cette contre-garantie est de 40 800 €uros.

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11.00	36.00
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>12.00</b>	<b>36.00</b>

**Tableau de variation des fonds associatifs**

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	746 253,43		64 708,65	681 544,78
Réserves				0,00
Report à nouveau				0,00
Résultat de l'exercice antérieur	-64 708,65	64 708,65		0,00
Résultat de l'exercice			16 641,18	-16 641,18
Subvention d'investissement	35 924,23	8 000,00	12 333,00	31 591,23
Provisions règlementées				0,00
Droits des propriétaires				0,00
	717 469,01	72 708,65	93 682,83	696 494,83